



APPEL A LA VIGILANCE

Centre d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention, le CAFFES, fort de l'expérience acquise par ses administrateurs, bénévoles, salariés, vacataires depuis près de 50 ans, accompagne des familles et personnes subissant ou ayant subi une emprise sectaire, de quelque nature qu'elle soit.

Ce jeudi 20 juin 2024, aura lieu la « fête du Yoga » à St Omer.

Les activités proposant un bien-être se sont largement multipliées ces dernières années, notamment au travers de séances de Yoga, méditation, etc et qui peuvent être intéressantes pour tout un chacun.

Toutefois certaines pratiques s'élargissent vers des mouvances pouvant être des portes d'entrée vers des dérives sectaires.

Depuis quelques temps, tournant particulièrement autour du féminin sacré, mouvement qui se présente comme « *une démarche féministe pour penser la liberté des femmes et leur empowerment* »(1), passant tour à tour par des cercles de femmes, mandalas, bénédictions d'utérus, etc..., mais qui « *essentialise les femmes en les réduisant à des organes génitaux ou des facultés reproductives* » (1) .

Le CAFFES ne doute pas que, dans leur grande majorité, les praticiens et thérapeutes présents à cet après-midi ne manqueront pas de préciser que les techniques de bien être proposées ou présentées comme thérapeutiques ne peuvent se substituer à une prise en charge et à un avis médical. Mais il est possible que, parmi eux, d'autres y fassent la démonstration de « pratiques non-conventionnelles à visée thérapeutique » pouvant déboucher sur des dérives à caractère sectaire.

Les pratiques de soins non conventionnelles sont régulièrement dénoncées par la MIVILUDES – **38% de ses saisines concernent la santé** (2). Elles sont principalement le fait de **praticiens dépourvus de qualifications médicales** qui, pourtant, prescrivent et pratiquent des soins ou des techniques de bien-être sans aucun contrôle scientifique, professionnel ou ordinal. Ces pratiques font également l'objet d'une vigilance accrue de la part du Conseil de l'Ordre national des médecins : « *Les PSNC [pratiques de soins non conventionnelles] ne sont ni reconnues, au plan scientifique, par la médecine conventionnelle, ni enseignées au cours de la formation initiale des professionnels de santé* » (3).

Parce que les conséquences de dérives thérapeutiques à caractère sectaire peuvent s'avérer douloureuses et/ou tragiques pour les personnes et familles qui les utilisent, nombre de témoignages et de récits reçus au CAFFES en attestent, notre centre renouvelle son appel à la prudence et invite le public à toujours se renseigner sur les pratiques qu'on lui propose mais aussi sur l'identité, les motivations, et le contexte dans lequel exercent celles et ceux qui les proposent.

L'équipe du CAFFES

Juin 2024

Contact : 06.08.35.09.58

(1) Rapport 2021 de la MIVILUDES : [MIVILUDES-RAPPORT2021_web_27_04_2023_0.pdf \(interieur.gouv.fr\)](#)

(2) MIVILUDES : <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/>

(3) Rapport publié en juin 2023 par le Conseil national de l'Ordre des médecins : [cnom_psnr.pdf \(conseil-national.medecin.fr\)](#)